

Depuis 2003, l'ASBL PSYTOYENS fédère des associations d'usagers de services d'aide et de soins en santé mentale en Belgique francophone



Vous souhaitez participer à la déstigmatisation des usagers.ères en santé mentale ?

Faites un don à l'ASBL

Psytoyens

BE66 0682 3300 5342

La participation usagère  
constitue la pierre  
angulaire de notre ASBL

# PSYTOYENS

CONCERTATION  
DES USAGERS  
EN SANTÉ MENTALE

42 - 44 Chaussée-des-Prés  
4020 Liège

[info@psytoyens.be](mailto:info@psytoyens.be)  
[www.psytoyens.be](http://www.psytoyens.be)

Coordination des projets :  
0491/89.17.84

Gestion des projets et de la communication :  
0495/18.88.42

Gestion administrative :  
0493/96.18.65

Gestion des projets :  
0493/84.23.57

N° entreprise :  
0479.459.023  
BE 66 0682 3300 5342 RPM Liège



PSYTOYENS asbl



be



Fondation  
Roi Baudouin  
*Agir ensemble pour une société meilleure*



PSYTOYENS asbl

# Par les usagers Pour les usagers

## Pourquoi participer aux activités de l'Asbl Psytoyens ?

- Rompre l'isolement social
- Se sentir utile aux autres usagers, retrouver son potentiel (empowerment)
- Donner un nouveau sens à sa vie et à son expérience psychiatrique
- Échanger des informations sur le système de santé mentale en Belgique

## Au sein de l'Asbl Psytoyens vous pourrez favoriser la participation usagère en :

- Faisant entendre le point de vue des usagers
- Développant l'entraide mutuelle
- Déstigmatisant les problématiques en santé mentale
- Participant à une fédération d'associations d'usagers en santé mentale

## Nos activités

- Création de comités d'usagers
- Création et soutien aux associations d'usagers
- Formation à la représentation usagère « Les voix(es) de la participation »
- Débats mensuels « Les cause-café »
- Mise en place d'intervision des représentants de PSYTOYENS
- Édition d'un journal trimestriel
- Formation/Sensibilisation à la santé mentale dans diverses institutions
- Écoute téléphonique et informations ponctuelles (en semaine de 10h00 à 12h00 sauf le mercredi)

## L'association (extrait de l'article 4 de nos statuts) :

- Défend les droits et les intérêts des usagers des services de soins en santé mentale
- Soutient et encourage l'élaboration du point de vue des usagers de soins en santé mentale à propos des problématiques qui les concernent.
- Informe et forme les usagers quand aux problématiques en santé mentale
- Regroupe des ASBL, ou d'autres associations concernées par la problématique de la santé mentale et composées d'usagers et ex-usagers de services de soins en santé mentale

Notre Conseil d'Administration est constitué de personnes ayant vécu une expérience en santé mentale

